

A photograph of a family of five walking along a paved path lined with lush green trees. From left to right: a man in a white t-shirt and dark shorts, a woman in a light blue top, a woman in a white top hugging a young boy in a blue t-shirt, a man in a light blue button-down shirt, and another young boy in a blue t-shirt walking ahead. The scene is bright and sunny.

Politique de la famille et des aînés

DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA - 2013

Production
VILLE DE ROUYN-NORANDA

Responsable de la publication
CANDIDE BEAUVAIS, VILLE DE ROUYN-NORANDA

Rédaction
GENEVIÈVE AUBRY

Photo de couverture
NATHALIE TOULOUSE | PHOTOGRAPHE

Design graphique
LE CANAPÉ COMMUNICATION

Correction
CARMEN DION

Impression
IMPRESSION DESIGN GRAFIK

ISBN : 978-2-9800743-8-7



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	4
Mot du maire.....	5
Mot du conseiller responsable.....	5
Comité de pilotage.....	6
Introduction.....	7
1. Contexte.....	10
1.1. État de la situation.....	10
1.2. Défis particuliers.....	11
2. Éléments constitutifs de la <i>Politique de la famille et des aînés</i>	13
2.1. Définition de la famille.....	15
2.2. Démarche « Municipalité amie des aînés ».....	16
2.3. Rôle de la Ville.....	16
2.4. Responsabilité de la Ville.....	16
3. Axes d'intervention.....	17
3.1. Services et qualité de vie.....	18
a) Ensemble des services municipaux de la Ville de Rouyn-Noranda.....	18
b) Transport.....	19
c) Logement.....	20
d) Aménagement public.....	21
e) Sécurité publique.....	22
f) Sports, loisirs et culture.....	23
3.2. Vie familiale et participation sociale.....	24
3.3. Saines habitudes de vie.....	25
3.4. Information et communication.....	26
4. Plan d'action.....	27
4.1. Services et qualité de vie.....	29
a) Ensemble des services municipaux de la Ville de Rouyn-Noranda.....	29
b) Transport.....	30
c) Logement.....	32
d) Aménagement public.....	33
e) Sécurité publique.....	34
f) Sports, loisirs et culture.....	35
4.2. Vie familiale et participation sociale.....	36
4.3. Saines habitudes de vie.....	37
4.4. Information et communication.....	38
Références.....	39

Remerciements

De nombreuses personnes ont collaboré de près ou de loin à la réalisation de cette politique. Nous les en remercions chaleureusement.

De nombreuses personnes ont été consultées tout au long de l'élaboration de cette politique.

Nos remerciements vont à tous les membres du personnel municipal, à toutes les personnes-ressources au sein d'organismes et d'institutions et à tous les citoyens qui ont donné de leur temps pour bonifier la ***Politique de la famille et des aînés***.

Par ailleurs, le soutien et la documentation offerte par le Carrefour action municipale et famille ont été grandement appréciés, ainsi que la personne-ressource pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Yvon Leduc.

Finalement, la Ville de Rouyn-Noranda et les membres du comité de pilotage estiment que les contributions financières du ministère de la Famille et du ministère de la Santé et des Services sociaux ont été essentielles à la réalisation de ce projet.

COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Bertrand Boucher - Ville de Rouyn-Noranda

Robert Deschênes - Ville de Rouyn-Noranda

Serge Dion - Ville de Rouyn-Noranda

Karine Frelas - Centre local de développement de Rouyn-Noranda

Vita Jensen - Ville de Rouyn-Noranda

Violaine Lafortune - Ville de Rouyn-Noranda

Denise Lavallée - Rouyn-Noranda, ville et villages en santé

Philippe Mayer - Ville de Rouyn-Noranda

Lise Paquet - Ville de Rouyn-Noranda

Gérard Pâquet - Ville de Rouyn-Noranda

ÉQUIPE DU PROJET

Geneviève Aubry - Chargée de projet

Candide Beauvais - Ville de Rouyn-Noranda

Mélissa Gagnon - Ville de Rouyn-Noranda

Guy Parent - Ville de Rouyn-Noranda

Mot du maire

S'il est une vérité indéniable, c'est bien que nous sommes tous, chacun d'entre nous, issus d'une famille et que la vie se charge de nous faire vieillir.

Pour un gouvernement municipal, il est impératif de tenir compte de ces réalités dans l'orientation des décisions qui dictent, non seulement la conduite quotidienne des affaires municipales, mais également les grandes réflexions qui orientent l'avenir même du développement de nos milieux de vie.

En 2005, la Ville de Rouyn-Noranda adoptait sa première Politique familiale. Faisant un pas en avant, dans le respect des valeurs fondamentales qui y étaient exprimées, la présente politique s'inscrit à l'avant-garde en y intégrant, entre autres, la préoccupation des aînés et un axe portant sur les saines habitudes de vie.

Merci aux nombreux participants, citoyennes, citoyens et organismes préoccupés par le bien-être de leurs semblables, vous avez grandement contribué à rendre concrète cette nouvelle politique. Merci également au comité présidé par le conseiller municipal, Jean Olivier et à l'équipe des Services communautaires et de proximité. Vous avez déployé beaucoup d'énergie et n'avez ménagé aucun effort dans le travail accompli.

Un souhait en terminant : que cette politique et de son plan d'action, deviennent vite des outils qui guident l'ensemble des décisions du conseil municipal pour le mieux-être de nos familles et de nos aînés.

Le maire,



Mario Provencher



Mot du conseiller responsable

Au nom de mes collègues du conseil municipal, il me fait plaisir de présenter à la population rouynorandienne cette deuxième génération de la politique familiale assortie d'un volet touchant particulièrement la vie des aînés.

Cette politique a vu le jour pour le bien de toutes et de tous, et ce, grâce aux membres du comité de pilotage, des services internes de la Ville, des organismes et de citoyens que je remercie sincèrement.

Je dois dire qu'en tant que chef d'orchestre agissant auprès de tous ces membres et intervenants ce fut un plaisir de travailler à cette réalisation. Du plus jeune au plus âgé, nous avons défini ce qu'est la famille, les besoins et les actions à mettre en place pour y répondre.

Plusieurs mesures existent déjà telles que : les subventions pour couches lavables, les collaborations avec la Maison de la famille, les parcs intergénérationnels et ce n'est pas fini!

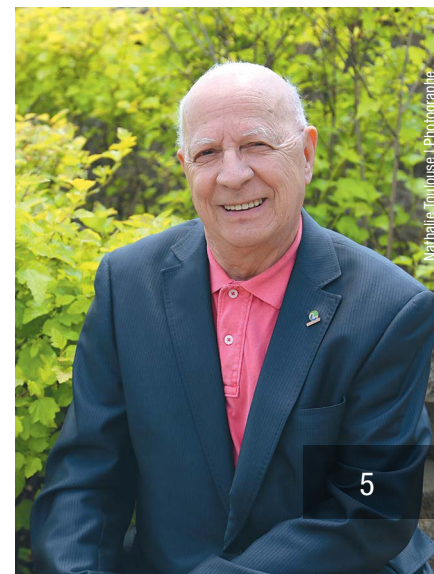
Je termine en souhaitant que cette politique favorise une vie de qualité pour toutes nos familles.



Jean Olivier

Conseiller municipal

Responsable des questions familiales et du dossier aînés



Comité de pilotage

Afin d'élaborer une politique qui réponde véritablement aux besoins des familles et des aînés, une attention toute particulière a été portée à la formation d'un comité de pilotage. Outre l'implication de responsables municipaux, la présence d'intervenants d'organismes publics ou communautaires était vivement souhaitée. Toutes ces personnes étant par ailleurs des citoyens, ce comité comptait des filles et des fils, des sœurs et des frères, des mères et des pères, des grands-mères et des grands-pères. La présence de membres habitant dans des quartiers ruraux a aussi été prise en considération.



Annie Audet
Centre de santé et de services
sociaux de Rouyn-Noranda



Candide Beauvais
Ville de Rouyn-Noranda



Suzanne Boisvert
Maison de la Famille
de Rouyn-Noranda



Michel Cliche
Table intersectorielle des aînés



Claudette Latreille
Commission scolaire de
Rouyn-Noranda



Micheline Marleau
Parrainage civique



Guy Parent
Ville de Rouyn-Noranda



Julianne Pilon 
Association québécoise de
défense des droits des personnes
retraitées et préretraitées

Introduction

Fondée en 1926, Rouyn-Noranda est une ville jeune et dynamique, en plein développement. Elle s'étend sur un vaste territoire comprenant une agglomération urbaine et plusieurs communautés rurales. La municipalité, premier niveau de gouvernement des citoyens, se préoccupe du bien-être des familles et des aînés établis sur son territoire.

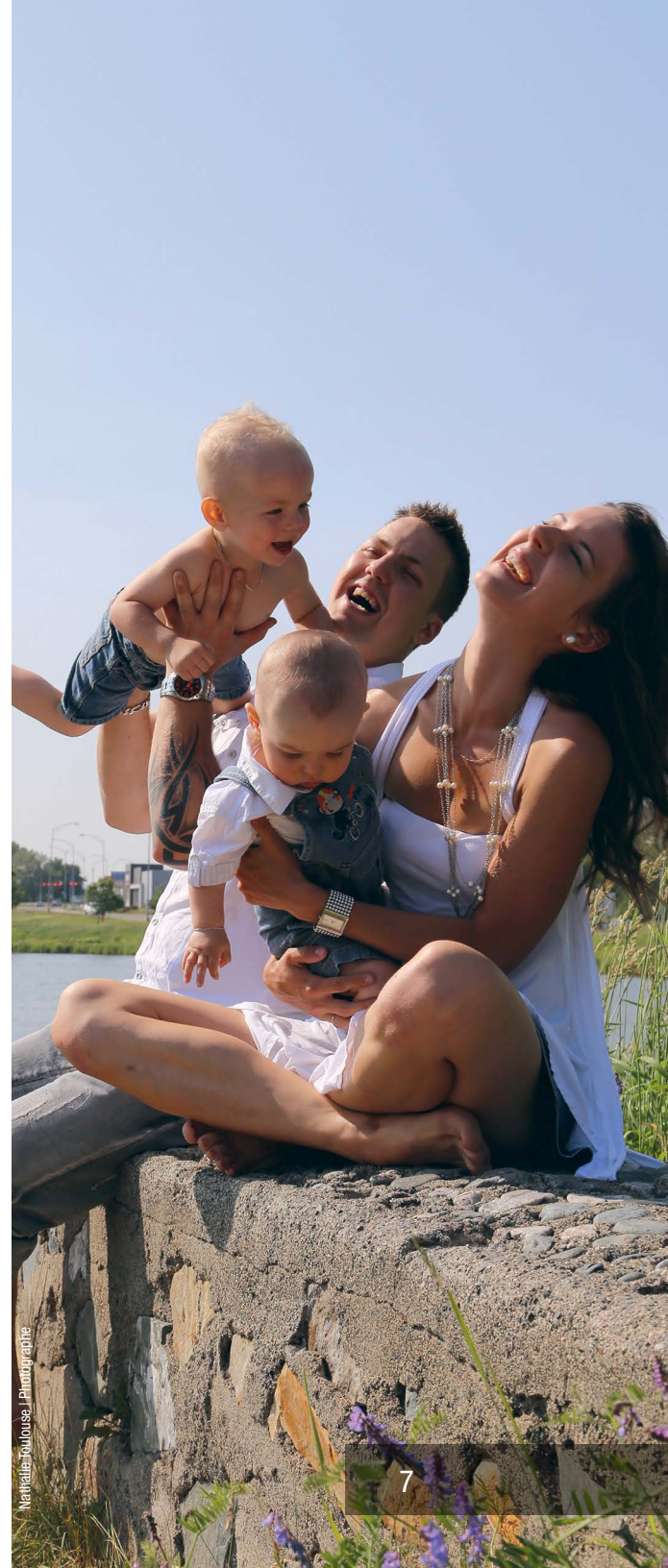
En 2004-2005, la Ville s'est penchée sur l'ensemble de ses politiques touchant la famille; elle les a révisées et intégrées dans une philosophie de gestion favorisant l'épanouissement des familles. Cette démarche, coordonnée par Rouyn-Noranda, ville et villages en santé, a donné naissance à la *Politique familiale municipale*, adoptée le 14 février 2005 par le conseil municipal. L'importance de revisiter la politique à intervalles réguliers fut soulignée, afin de continuer à répondre adéquatement aux besoins des familles qui évoluent avec le temps. Près de 10 ans plus tard, le portrait de la communauté rouynorandienne s'est effectivement transformé et justifie pleinement l'actualisation de la politique familiale municipale. L'un des aspects les plus importants est sans contredit le vieillissement de la population, tendance lourde qui modifie la réalité et les besoins des familles, et demande un ajustement de la part des services municipaux. C'est pourquoi la municipalité a choisi, parallèlement à la révision de sa politique familiale, de se lancer dans une démarche « Municipalité amie des aînés » grâce au soutien du ministère de la Famille et du ministère de la Santé et des Services sociaux.

La *Politique de la famille et des aînés* de la Ville de Rouyn-Noranda est d'abord un **cadre de référence qui guide les décisions du conseil municipal et des gestionnaires municipaux**. Il s'agit d'un outil qui permet de mieux structurer les actions en faveur des familles et des aînés et d'assurer une plus grande cohérence des interventions qui ont un impact sur ces personnes. Cet outil favorise aussi le développement d'un réflexe « familles et aînés » tant dans l'élaboration de projets particuliers que dans la dispensation des services municipaux. Finalement, cette politique veut faire en sorte que les organismes concernés et les citoyens touchés par le bien-être des familles et des aînés s'impliquent de façon concertée afin de leur offrir un milieu de vie qui soit sain et agréable.

Cette *Politique de la famille et des aînés* est le résultat d'une longue réflexion et d'une vaste opération de consultation auxquelles ont été associés des citoyens, des intervenants, des organisations du milieu et le comité de pilotage.

On y trouve, en première partie, les éléments de réflexion sur lesquels elle s'appuie : état de la situation et problématiques particulières. En deuxième partie, la Ville définit son rôle et sa mission dans le cadre de sa *Politique de la famille et des aînés*, identifie ses axes et ses secteurs d'intervention et prend à l'égard de ceux-ci des engagements spécifiques élaborés dans un plan d'action qui forme la troisième partie.

Cette politique est fondamentale, elle constitue un pilier important d'une action municipale intégrée, mais devra être revisitée régulièrement, afin de s'adapter aux besoins d'une communauté qui évolue.







1. Contexte

1. Contexte

Les orientations de l'action municipale pour les années à venir sont basées sur une étude de la situation et sur la connaissance des problématiques qui posent des contraintes à l'épanouissement des familles et des aînés. Ces éléments sont présentés ci-après.

1.1 État de la situation

Généralités

La Ville de Rouyn-Noranda est située en Abitibi-Témiscamingue, au Nord-Ouest du Québec, près de la frontière de l'Ontario, et couvre 6 480 km² de superficie totale¹. Depuis le regroupement municipal de 2002, la Ville de Rouyn-Noranda est une ville-MRC qui cumule les responsabilités d'une ville et d'une municipalité régionale de comté.

En 2012, la Ville de Rouyn-Noranda comptait une population totale de 41 247 habitants², ce qui représente 28 % de l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue. La densité moyenne de la population est de 6,9 habitants/km². Le trois quart de la population de Rouyn-Noranda habite dans le centre urbain, et environ 11 000 habitants vivent en zone rurale. L'âge moyen de la population rouynorandienne se situait à 40,5 ans en 2012.

Parmi la population de 15 ans et plus, environ 31 % sont mariés et 28 % vivent en union libre, 1,6 % sont séparés, 6 % divorcés, 5,8 % veufs et 27,6 % sont célibataires, selon les données du recensement de 2011.

Tableau n°1 : Population de Rouyn-Noranda selon l'âge et le sexe, 2011

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Sexes réunis	% du total
0-14 ans	3 355	3 280	6 650	16,2 %
15-24 ans	2 905	2 740	5 655	13,8 %
25-34 ans	2 630	2 470	5 095	12,4 %
35-44 ans	2 440	2 495	4 925	12 %
45-54 ans	3 510	3 430	6 915	16,9 %
55-64 ans	2 895	2 840	5 720	13,9 %
65-74 ans	1 630	1 740	3 385	8,3 %
75 ans +	1 100	1 625	2 725	6,6 %
Total	20 430	20 580	41 247	100 %

Statistique Canada, Recensement 2011, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Taille et composition des familles

En 2011, on dénombrait 11 660 familles à Rouyn-Noranda, dont 85 % comportait un couple marié ou en union libre³. 54 % des familles comptaient un enfant ou plus, contre 46 % sans enfant. Le nombre moyen d'enfants par famille en 2011 à Rouyn-Noranda était de 1,7 enfant, sans changement par rapport à 2001⁴.

Tableau n°4 : répartition des familles avec enfant(s) selon le nombre d'enfants, Rouyn-Noranda 2011

Familles	1 enfant	2 enfants	3 enfants ou +
Nombre	2 910	2 445	925
Proportion	46,4 %	39 %	14,7 %

Statistique Canada, Recensement 2011, Profil du recensement, produit no 98-316-XWF.

Bien que les familles biparentales demeurent fortement majoritaires (3 sur 4) dans les familles avec enfants, la proportion de familles monoparentales a augmenté de 1,2 % dans la dernière décennie, avec 1 730 familles monoparentales en 2011⁵. À Rouyn-Noranda, en 2011, 70 % des familles monoparentales sont dirigées par une femme.

Par ailleurs, à Rouyn-Noranda, de plus en plus de personnes de 18 ans et plus vivent seules. En 2011, on en dénombrait 5 835, soit 18,4 %, ce qui constitue une augmentation de près de 2 points de pourcentage par rapport à 2001. Cette tendance est particulièrement flagrante chez les aînés de 65 ans et plus, dont près du tiers (32,5 %) vivaient seuls en 2011. Alors que plus de femmes vivent seules, cela s'observe tout particulièrement chez les 65 ans et plus, où 41 % des femmes vivent seules contre 23 % pour les hommes⁶. Cette statistique s'explique notamment par la perte du conjoint et l'espérance de vie plus élevée des femmes.

Situation financière des ménages

En 2011, le revenu médian des familles était significativement plus élevé à Rouyn-Noranda qu'au Québec et qu'en Abitibi-Témiscamingue. Il en est de même pour le revenu personnel disponible qui était en 2010 de 28 359 \$ à Rouyn-Noranda. Considérant aussi que ce revenu personnel disponible avait déjà enregistré une hausse significative de 10 % de 2006 à 2007, il est manifeste que la situation financière moyenne des familles de Rouyn-Noranda a connu une amélioration notable dans les dernières années.

L'écart entre les hommes et les femmes est encore très visible à Rouyn-Noranda, tout comme dans l'ensemble de la région, avec un revenu moyen de 62 382 \$ pour les hommes et de 36 549 \$ pour les femmes, (59 % du revenu moyen des hommes). Rouyn-Noranda occupait d'ailleurs le 7^e rang, en 2009, des MRC du Québec où le revenu des hommes est le plus élevé. Cette situation s'explique par l'importance de l'activité minière sur le territoire.

En 2009, le taux de faible revenu à Rouyn-Noranda était de 6 %, soit le taux le plus faible de la région, également plus faible que la moyenne québécoise (9,8 %)⁷. Ce sont les familles monoparentales qui sont les plus défavorisées, avec un taux de faible revenu de 22,5 % en 2009, contre 3,3 % pour les familles biparentales.

Les aînés sont aussi particulièrement touchés, avec 730 aînés vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) en 2005, soit 15,7 % des personnes de 65 ans et plus. Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à vivre sous le SFR : 20 % contre 10 %. Les aînés vivant seuls sont aussi particulièrement affectés par cette précarité, constituant 84 % des aînés vivant sous le seuil de faible revenu.

1.2 Défis particuliers

Rouyn-Noranda est une cité en plein développement. Reconnue comme une des villes les plus dynamiques du Québec, Rouyn-Noranda est à la fois une cité étudiante et une ville culturelle qui vit des moments d'effervescence économique d'une rare intensité. Ce contexte pour le moins

favorable donne néanmoins lieu à certaines problématiques qui touchent les familles et les aînés établis sur le territoire.

L'analyse du contexte et la consultation de plusieurs intervenants ont permis d'identifier certains défis particuliers qui orientent les objectifs et les orientations de cette *Politique de la famille et des aînés*. Ils sont présentés ci-après.

Croissance économique et démographique

Rouyn-Noranda vit actuellement une période de croissance économique intense, stimulée par les nombreux projets de l'industrie minière et par un fort entrepreneuriat local. En 2012, Rouyn-Noranda s'est classée au 30^e rang des villes les plus dynamiques du Canada en matière d'entrepreneuriat, selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. Sur le plan de l'emploi et des conditions de vie, Rouyn-Noranda se distingue en affichant un taux de croissance de l'emploi supérieur aux moyennes régionale et provinciale ainsi qu'un revenu personnel disponible par habitant supérieur à la moyenne du Québec.

Parallèlement à ce développement effréné, Rouyn-Noranda et l'Abitibi-Témiscamingue connaissent depuis quelques années une hausse de la croissance démographique, qui repose principalement sur l'amélioration de la force de rétention ainsi que sur un taux de fécondité parmi les plus élevés au Québec. C'est à Rouyn-Noranda que, par rapport à la population, l'accroissement naturel est le plus important

dans l'ensemble de la région et il est à prévoir que cette tendance se poursuivra, en raison de l'important développement économique régional.

Ce développement est une bonne chose, mais représente également un défi pour la municipalité, qui doit prendre de nombreuses mesures pour faire face à cette croissance, notamment en matière d'infrastructures, de logement, de transport, d'aménagement public, etc. D'importants défis se posent donc afin de répondre efficacement aux besoins des familles et des aînés, de plus en plus nombreux sur son territoire.

Cohabitation urbaine-rurale

Depuis le regroupement municipal de 2002, Rouyn-Noranda est devenue une municipalité composée d'une agglomération urbaine et des communautés rurales réparties sur un territoire de 6 480 km². Les trois quarts des résidents vivent en milieu urbain tandis que la population rurale est répartie en communautés de tailles diverses, distantes les unes des autres ainsi que du centre urbain.

Cette cohabitation urbaine-rurale pose des défis particuliers, car les besoins sont différents selon qu'on habite en milieu rural ou urbain.

La Ville reconnaît l'importance de soutenir le dynamisme et la vitalité de ses quartiers ruraux. Elle accorde une attention particulière à ses communautés pour s'assurer d'agir de manière cohérente sur le territoire rural en tenant compte de leurs spécificités, de leurs forces et de leur potentiel.

Viellissement de la population

Suivant la tendance démographique amorcée depuis plusieurs années dans l'ensemble du Québec, Rouyn-Noranda connaît un vieillissement de sa population. Ce phénomène se traduit par une diminution du nombre et de la proportion des jeunes ainsi que par une augmentation du nombre et de la proportion des aînés. À Rouyn-Noranda, la population âgée de 65 ans et plus a augmenté de 30 % entre 2001 et 2010, pour atteindre 14,5 % de la population totale.

Suivant la tendance du vieillissement de la population, la Ville de Rouyn-Noranda assistera vraisemblablement, dans les 20 prochaines années, à une diminution de sa population active de moins de 65 ans ainsi qu'à une importante hausse de sa population d'aînés. Cette situation entraîne avec elle de nombreux défis, car la municipalité devra s'adapter aux exigences d'une population vieillissante à de nombreux égards : aménagement public, animation et loisirs, santé et sécurité, communications, habitation, gouvernance et démocratie locale, ressources d'hébergement, transport, services de proximité, soutien communautaire, etc.

Responsabilités familiales

Les familles d'aujourd'hui, bien souvent monoparentales ou recomposées, dénucléarisées et isolées, ne bénéficient plus comme autrefois du soutien d'un réseau d'entraide naturel qu'offrait la famille élargie. Les mères demeurent les principales responsables de l'éducation des enfants, de l'organisation de la vie domestique,

du soutien aux aînés, etc. Cette situation crée non seulement de l'essoufflement et de la détresse psychologique, mais également des frustrations au sein de la vie de couple et de la vie de famille. Il faut tenir compte également des liens intergénérationnels qui unissent les membres d'une même famille. Ces liens sont généralement des rapports d'entraide, les enfants adultes apportant soins et services à leurs vieux parents et ceux-ci soulageant les jeunes parents dans leurs responsabilités envers leurs enfants. Le vieillissement de la population vient briser cet équilibre et alourdir les responsabilités des adultes responsables d'une famille, qui se retrouvent de plus en plus dans l'obligation de prendre soin des membres malades ou vieillissants. Les adultes de la génération « sandwich », soit ceux qui doivent à la fois s'occuper de leurs enfants (ou petits-enfants) et de leurs parents âgés, se sentent souvent démunis et à bout de ressources.

À ces phénomènes s'ajoutent les contraintes du travail qui font en sorte que les familles se sentent souvent épuisées et bousculées par le temps, en particulier celles ayant la charge de jeunes enfants, d'une personne présentant une incapacité ou d'une personne âgée. La situation est plus difficile pour celles vivant la monoparentalité, pour les jeunes parents et pour les familles nouvellement arrivées, qui trop souvent manquent de soutien. Leur vie de famille ressemble trop souvent à une course à obstacles entre les exigences du marché du travail, l'aide aux proches, l'éducation des enfants, l'organisation de la vie domestique, etc.



2. Éléments constitutifs de la *Politique* de la famille et des aînés





2. Éléments constitutifs de la *Politique de la famille et des aînés*

La *Politique de la famille et des aînés* de la Ville de Rouyn-Noranda établit les principes et les orientations qu'entend prendre l'action municipale pour offrir un cadre de vie favorable à l'épanouissement des familles et des aînés sur son territoire.

Cette politique vise à produire des impacts concrets sur la vie des familles et des aînés. Avant d'énoncer ses engagements, la Ville souhaite définir l'unité familiale telle qu'elle est prise en compte dans cette politique et le rôle qui sera le sien à travers ses différentes responsabilités.

La Ville établit ensuite la mission qu'elle entend poursuivre dans le cadre de sa *Politique de la famille et des aînés* et les grands axes d'intervention sur lesquels se portera son action.

L'engagement de la Ville à l'égard des familles et des aînés porte sur quatre axes d'intervention, le premier étant lié aux champs d'action municipale (services administratifs, transport, logement, aménagement, sécurité et sports, loisirs et culture) et les trois autres interpellant la Ville en tant que leader du milieu. Ces axes d'intervention sont les suivants : vie familiale et participation sociale, saines habitudes de vie, information et communication.

Pour chaque axe d'intervention, la Ville s'est dotée d'une mission particulière, d'objectifs spécifiques et prend des engagements précis.

2.1 Définition de la famille

La Ville de Rouyn-Noranda adopte une définition inclusive de la famille :

Du nouveau-né à l'aîné, la famille est la cellule parent-enfant qui constitue la base de notre société et le lieu où les membres sont unis par des liens multiples et variés, pour se soutenir mutuellement au cours des différentes étapes de la vie et au fil des générations, afin de favoriser le développement des personnes et de la collectivité.

2.2 Démarche « Municipalité amie des aînés »

La Ville de Rouyn-Noranda est déterminée à adapter ses services et son milieu de vie à la réalité des aînés et à encourager le vieillissement actif. Par cette démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA) qui bénéficie du soutien du gouvernement du Québec et du Carrefour action municipale et famille, la Ville tient à mettre à contribution les ressources municipales et les forces vives du milieu pour offrir des services adaptés aux besoins des personnes aînées et favoriser leur participation active à la vie sociale de la communauté.

C'est en accordant une place toute particulière aux aînés au cœur de cette politique que la municipalité vise la reconnaissance « Municipalité amie des aînés » (MADA) par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ainsi, la municipalité s'est dotée d'un cadre de référence concret et d'un plan d'action pour répondre aux attentes des aînés et de leur famille et ainsi, améliorer leur qualité de vie.

2.3 Rôle de la Ville

L'épanouissement des familles et des aînés relève de responsabilités autant individuelles que collectives. La Ville n'entend pas se substituer aux personnes, mais vise à leur offrir un soutien, selon les besoins et les ressources à sa disposition.

En tant que palier gouvernemental le plus proche des citoyens et bien qu'elle n'ait pas le pouvoir de redistribuer la richesse collective ou de mettre en place des mesures sociales, la Ville a cependant la responsabilité de soutenir les familles et les aînés sur le plan de l'aménagement public, de l'environnement, de l'habitation, de la sécurité, du transport, du loisir, du sport, de la culture, de la vie communautaire et des saines habitudes de vie.

La famille étant le premier lieu de solidarité, d'entraide et d'intégration sociale, les responsabilités de la Ville vont au-delà de ses champs d'activités municipales, interpellent son rôle de leader et lui demandent d'être le pivot rassembleur autour duquel se développeront la concertation et le partenariat nécessaires pour faire de notre ville un milieu de vie où les familles et les aînés trouveront les conditions favorables à leur épanouissement.

2.4 Responsabilité de la Ville

Soutenir les familles et les aînés dans leur rôle et leur quotidien en leur offrant un milieu de vie favorable à leur développement et à leur épanouissement dans le but de favoriser leur sentiment d'appartenance à leur communauté.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

1. **Soutenir le lien entre la famille, les aînés et la municipalité au moyen de ses services dans le but de créer un milieu de vie qui soit toujours favorable.**
2. **Favoriser l'inclusion des familles et des aînés et leur participation active à la vie et au développement de la communauté.**
3. **Promouvoir l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés.**
4. **Faire connaître aux familles et aux aînés les ressources présentes sur le territoire.**



3. Axes d'intervention

3. Axe d'intervention

a]

3.1 Services et qualité de vie

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Soutenir le lien entre la famille, les aînés et la municipalité au moyen de ses services dans le but de créer un milieu de vie qui soit toujours favorable.

Le premier axe est uniquement lié aux champs d'intervention de la Ville de Rouyn-Noranda. Il rejoint directement l'action des services municipaux. Les engagements présentés ici sont soit très concrets, soit structurants afin de mieux planifier l'offre de service aux familles et aux aînés. Certains engagements visent à appuyer ou à stimuler le travail de comités déjà existants afin de leur indiquer qu'ils doivent porter une attention particulière aux besoins des familles et des aînés.

a] Ensemble des services municipaux de la Ville de Rouyn-Noranda

Depuis l'adoption, en 2005, de la première Politique familiale municipale, les services municipaux ont eu à intégrer une approche qui tienne compte des besoins des familles. Un comité permanent a alors été formé afin d'offrir aux familles un lieu de représentation au sein de l'appareil municipal et d'assurer le suivi du plan d'action de la Politique familiale municipale.

Il s'agit, dans la suite de cette politique, de poursuivre cette volonté et d'y intégrer également les besoins des aînés.

FORCES EN PLACE :

- Présence d'un comité permanent regroupant déjà une bonne expertise au sujet de la famille
- Partenariats bien établis avec plusieurs organismes et institutions

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Poursuivre l'approche « famille » amorcée avec la première politique municipale
- Y intégrer l'approche « Municipalité amie des aînés » qui vise à permettre aux aînés de vieillir en demeurant actifs



La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Poursuivre le développement d'une approche qui tienne compte des besoins des familles et des aînés lors de la planification et de l'offre de service tant pour les élus et les administrateurs que pour l'ensemble du personnel de la Ville de Rouyn-Noranda.
2. Soutenir l'action du comité permanent sur la famille et les aînés afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la nouvelle *Politique de la famille et des aînés* et de son plan d'action.



b]

b] Transport

Plusieurs situations sont complexes en ce qui a trait au transport dans notre communauté : transport collectif, transport actif, transport rural, sécurité et cohabitation des modes de transports. De là découlent certaines questions qui touchent plusieurs familles et de nombreux aînés. En effet, ces situations entraînent des problématiques d'isolement, d'accessibilité, de sécurité, etc. D'autre part, la surutilisation de l'automobile entraîne une logique de développement qui a des impacts importants sur les familles et notamment l'étalement urbain.

Les propositions et commentaires reçus lors des consultations démontrent les nombreux besoins à ce chapitre et illustrent l'intérêt des citoyens relativement à la question du transport.

FORCES EN PLACE :

- Offre d'un service d'autobus de ville (accessible aux personnes à mobilité réduite; rabais pour les familles, les étudiants et les aînés)
- Offre d'un service de transport adapté
- Offre du service de transport rural Le Nomade
- Étude réalisée par la Division des services communautaires et de proximité pour évaluer les possibilités d'améliorer le service d'autobus
- Territoire à très bon potentiel de transport actif pour les déplacements courants
- Présence de pistes cyclables aménagées à des fins récréatives
- Mise en place d'un plan de mobilité durable par la Division de l'aménagement du territoire

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Mieux répondre aux besoins de transport collectif des familles et des aînés
- Promouvoir le transport collectif et actif des familles et des aînés
- Réduire la dépendance à l'automobile
- Favoriser la sécurité et la cohabitation des transports



Nath Toulouise | Photographie

La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Recourir à l'expertise du comité permanent sur la famille et les aînés et des services municipaux concernés en vue de favoriser le transport collectif et actif des familles et des aînés.
2. Tenir compte des informations recueillies lors des consultations publiques (*Politique de la famille et des aînés*, plan d'urbanisme, etc.) en vue de mieux répondre aux besoins de transport collectif et actif des familles et des aînés et d'améliorer la sécurité et la cohabitation des transports.
3. Utiliser les informations recueillies par le comité de suivi de la *Politique de la famille et des aînés* en vue de s'assurer que les voies publiques (rues, traverses piétonnières, trottoirs, pistes cyclables, etc.) soient sécuritaires, notamment en tenant compte des besoins des familles et des aînés.

c]

c] Logement

Rouyn-Noranda vit une pénurie de logements, particulièrement en ce qui a trait aux logements à prix abordable. Les besoins sont très importants pour des grands logements familiaux ainsi que des logements adaptés aux personnes présentant différentes déficiences. Il est particulièrement difficile pour les familles nombreuses et les familles nouvellement arrivées de trouver un logement convenable. De grands besoins existent aussi pour des services d'hébergement pour les aînés et les personnes vivant avec une déficience physique ou intellectuelle. La problématique du soutien à domicile se pose aussi pour les aînés en perte d'autonomie qui doivent de plus en plus se tourner vers des résidences privées ou vers le système public.

Les coûts de construction ainsi que le prix des maisons ont connu une flambée importante dans les dernières années, rendant également plus difficile l'accès à la propriété, notamment pour les jeunes familles.

FORCES EN PLACE :

- Soutien à l'émergence de nouvelles résidences privées, communautaires ou coopératives destinées à des clientèles présentant des besoins particuliers
- Offre, par l'entremise de l'Office municipal d'habitation, de logements à prix modique destinés aux familles et aux aînés
- Logements à venir, par l'entremise de l'Office municipal d'habitation, pour les personnes vivant avec une problématique de santé mentale
- Soutien à la mise en chantier de projets de logements, notamment pour les personnes âgées autonomes et semi-autonomes
- Services d'aide domestique des Intrépides à domicile offerts sur le territoire
- Comité Logement d'urgence offrant un soutien aux familles qui risquent de se retrouver sans logis lors de la période de déménagement du 1er juillet
- Présence d'une Association régionale de locataires
- Application d'un règlement municipal concernant la salubrité et la sécurité des logements par le Service de la sécurité incendie et la Division de l'aménagement du territoire

- Application par l'Agence de la santé et des services sociaux d'un règlement concernant la conformité aux exigences et aux normes d'exploitation des résidences privées pour aînés
- Mesures incitatives pour la construction de logements locatifs

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Assurer l'accès à un logement décent à un maximum de familles et d'aînés
- Densifier le centre-ville et les noyaux villageois pour favoriser l'accès aux services de proximité

La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Favoriser et encourager la construction de logements sur le territoire.
2. Améliorer les mesures incitatives et facilitantes pour la construction de logements locatifs et de résidences adaptées à proximité des pôles d'activité.
3. Soutenir les projets de logements sociaux déjà en place ou en développement, particulièrement les logements destinés aux familles et aux aînés.
4. Faire respecter le règlement municipal concernant la salubrité et la sécurité des logements.



d] Aménagement public

Rouyn-Noranda est une ville en plein développement qui s'étend sur un vaste territoire comprenant une agglomération urbaine et des communautés rurales. Plusieurs projets commerciaux, industriels et domiciliaires sont en branle sur le territoire, principalement en zone urbaine.

Un nouveau plan d'urbanisme est en cours de réalisation par la Division de l'aménagement du territoire, afin de s'assurer d'un développement du territoire en cohérence avec les principes du développement durable. De nouvelles pratiques urbanistiques découlant du plan d'urbanisme permettront par exemple de consolider les milieux de vie existants en augmentant la place pour les transports actifs et collectifs, en densifiant le centre-ville et les noyaux villageois, etc. En bref, le plan d'urbanisme sera un outil qui permettra à Rouyn-Noranda de profiter de son potentiel exceptionnel en matière d'urbanisme par un changement de paradigme du « tout-à-l'auto » et de l'étalement urbain ayant des conséquences graves sur l'avenir de la collectivité.

FORCES EN PLACE :

- Grand territoire offrant de grandes possibilités de développement
- Grand potentiel de redéveloppement par la réutilisation et la conversion des espaces et des aménagements existants
- Attait des promoteurs envers plusieurs quartiers de la ville pour réaliser des projets de développement culturel, commercial, etc.
- Beaucoup de parcs et d'espaces verts
- Présence de nombreux commerces et services de proximité dans certains quartiers de la ville

OBJECTIF SPÉCIFIQUE :

- Favoriser un aménagement public adapté aux besoins des familles et des aînés



La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Recourir à l'expertise du comité permanent sur la famille et les aînés et des services municipaux concernés en vue d'adapter l'aménagement public aux besoins des familles et des aînés.
2. Tenir compte des informations recueillies lors des consultations publiques (*Politique de la famille et des aînés*, plan d'urbanisme, etc.) en vue d'adapter l'aménagement public aux besoins des familles et des aînés.

e]

e] Sécurité publique

La Ville est responsable de la sécurité des citoyens sur plusieurs plans. Le Service de sécurité incendie partage ses efforts entre la prévention et l'éducation des citoyens à la sécurité incendie et à la protection des personnes et des biens sur tout le territoire. La Ville veille aussi à la sécurité aquatique en formant et en employant des surveillants-sauveteurs dans les piscines et sur les plages municipales.

La Ville travaille conjointement avec de nombreux partenaires (Sûreté du Québec, Agence de la santé et des services sociaux, ministère de la Sécurité publique, etc.) pour améliorer la sécurité de ses citoyens et veiller à des questions de santé publique. Le Comité de sécurité publique, présidé par le maire de Rouyn-Noranda, regroupe plusieurs partenaires et s'occupe de questions, telle la promotion du plan de mesures d'urgence.

FORCES EN PLACE :

- Milieu de vie sécuritaire
- Comité de sécurité publique regroupant plusieurs partenaires
- Rouyn-Noranda, ville et villages en santé
- Participation au Programme conjoint de protection civile pour améliorer les connaissances en matière de sécurité civile du personnel municipal
- Bilan annuel de la qualité de l'eau
- Existence et promotion d'un plan de mesures d'urgence
- Existence de certains services de sécurité existant sur le territoire pour les clientèles vulnérables (ex. : registre de personnes vulnérables en cas de sinistre)

OBJECTIF SPÉCIFIQUE :

- Contribuer à la sécurité des familles et des aînés



La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Recourir à l'expertise du comité permanent sur la famille et les aînés en vue d'améliorer la sécurité des familles et des aînés.
2. Tenir compte des informations recueillies lors des consultations publiques (**Politique de la famille et des aînés**, plan d'urbanisme, etc.) en vue d'améliorer la sécurité des familles et des aînés.
3. Agir conjointement avec les différents partenaires pour améliorer la sécurité des familles et des aînés.

Nathalie Toulouse | Photographe



f] Sports, loisirs et culture

Il est important pour les familles et les aînés d'avoir accès à des loisirs et à des activités sportives et culturelles. En effet, il est reconnu que les sports, les loisirs et la culture sont des éléments constitutifs d'une bonne qualité de vie, qui enrichissent et épanouissent les individus. De plus, ces activités favorisent les relations entre les membres d'une même famille, consolidant ainsi les liens entre les enfants, leurs parents et leurs grands-parents. Ces activités aident à l'intégration des familles et des aînés dans la communauté et constituent des facteurs d'attraction et de rétention des familles et des aînés.

L'importance des sports, des loisirs et de la culture est depuis longtemps reconnue par la Ville de Rouyn-Noranda et l'action municipale concernant leur développement sur le territoire est guidée par la Politique culturelle municipale et la Politique municipale en activité physique, sport et plein air.

FORCES EN PLACE :

- Infrastructures en milieu urbain et milieu rural : arénas, bibliothèques, piscines, patinoires, pistes cyclables, terrains de balle, salles de spectacle, centres communautaires, etc.
- Politique culturelle municipale
- Politique municipale en activité physique, sport et plein air
- Programmes d'animation et d'activités
- Tarifs spéciaux pour les familles et les aînés pour des activités sportives, culturelles et de loisir relevant de la municipalité
- Travail en partenariat avec des organisations du milieu
- Événements et fêtes populaires
- Soutien financier ou technique offert par la Ville de Rouyn-Noranda à plusieurs organisations sportives, culturelles et de loisirs
- Volet « Éducation et lutte contre l'exclusion culturelle » du programme de soutien aux projets culturels
- Vitalité culturelle et artistique

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Faciliter l'accessibilité physique et économique aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour les familles et les aînés
- Favoriser le caractère intergénérationnel des activités sportives, culturelles et de loisirs offertes sur le territoire

La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Faciliter l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs pour les familles et les aînés.
2. S'assurer, dans l'application de la Politique culturelle municipale et la Politique municipale en activité physique, sport et plein air, que la Ville tient compte du besoin d'accessibilité physique et économique des familles et des aînés.
3. Favoriser le caractère intergénérationnel des services culturels, sportifs et de loisirs offerts par la municipalité et ses partenaires.

3.2 Vie familiale et participation sociale

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Favoriser l'inclusion et la participation active des familles et des aînés à la vie et au développement de la communauté.

La Ville de Rouyn-Noranda souhaite mettre en valeur la contribution des familles et des aînés à la vie de la communauté. Toutefois, il existe certains obstacles à la pleine participation sociale des familles et des aînés : accessibilité, isolement, etc. Il importe de favoriser l'accès et l'inclusion de tous à la vie de la communauté en s'intéressant notamment aux familles et aux aînés en situation de pauvreté, aux familles immigrantes ou nouvellement arrivées, etc.

D'autre part, il est important de poursuivre les actions entamées par la Ville afin de faciliter la conciliation travail-famille. Ces mesures garantissent un réel épanouissement des familles. Elles peuvent répondre, en partie du moins, au besoin de répit exprimé par les familles comptant de jeunes enfants et ayant à leur charge des parents âgés. Ces mesures peuvent aussi représenter un réel soutien pour les familles responsables de personnes malades ou présentant des déficiences, de jeunes enfants ou d'aînés en perte d'autonomie.

FORCES EN PLACE :

- Organismes favorisant l'inclusion et la participation sociales des familles et des aînés
- Maison de la Famille de Rouyn-Noranda
- Accès à des activités gratuites et familiales lors de certains événements, fêtes et festivals
- Arrivée de nouvelles familles et présence de structures d'accueil
- Quantité et qualité des bénévoles œuvrant sur le territoire
- Plusieurs services de garde de la petite enfance et en milieu scolaire prennent en charge plusieurs centaines d'enfants
- Offre par le Service de l'animation en loisir et espaces verts et par plusieurs organismes soutenus par la Ville d'activités à faible coût pour les enfants et les adolescents : Animation jeunesse, Tournée des ados, Relâche en action

- Sensibilité grandissante des employeurs concernant la conciliation travail-famille
- Partenariat entre la Ville de Rouyn-Noranda et la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda pour promouvoir la conciliation travail-famille, et parrainage du Prix Extra Conciliation travail-famille

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Faciliter l'intégration des familles et des aînés à la communauté
- Permettre aux familles de mieux vivre au quotidien la conciliation entre le travail et la vie personnelle

La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Favoriser l'inclusion et la participation sociales des familles et des aînés.
2. Favoriser une meilleure harmonie entre la vie familiale et la participation active à la vie de la communauté (travail, bénévolat, etc.)
3. Promouvoir la vie de famille et souligner la contribution des familles et des aînés à la vie de la communauté.
4. Travailler en partenariat avec les organismes qui offrent des services, des ressources et des activités aux familles et aux aînés.

3.3 Saines habitudes de vie

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Promouvoir l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés.

L'adoption de saines habitudes de vie, en particulier d'un mode de vie physiquement actif et d'une bonne alimentation, est un facteur déterminant pour la santé. Des collectivités en santé sont plus productives, favorisent la cohésion sociale, réduisent les disparités socioéconomiques largement responsables des inégalités de santé, et sont plus inclusives de la diversité et de l'approche intergénérationnelle.

Bien qu'il appartienne à chacun d'adopter et de maintenir de saines habitudes de vie, la municipalité a le pouvoir d'offrir un milieu de vie favorisant les saines habitudes de vie en ce qui concerne l'aménagement public, le transport actif, l'activité physique et en facilitant l'accessibilité à une saine alimentation.

FORCES EN PLACE :

- Adhésion de la Ville de Rouyn-Noranda à la Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie
- Présence du Regroupement Filons Jeunesse (regroupement de Québec en forme et Avenir d'enfants) dont la mission est la promotion des saines habitudes de vie et le développement global de l'enfant
- Service de l'animation en loisirs et espaces verts offrant plusieurs activités en lien avec une vie physiquement active
- Expertise du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda en ce qui a trait aux saines habitudes de vie
- Plusieurs organismes de la communauté offrent des activités promouvant des saines habitudes de vie
- Préoccupation grandissante des entreprises à promouvoir les saines habitudes de vie auprès de leur personnel
- Pistes cyclables récréatives
- Participation au Défi Santé 5/30 Équilibre avec différents partenaires
- Marché public (producteurs locaux)

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

- Favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie par les familles et par les aînés
- Favoriser le vieillissement actif des aînés

La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Encourager et promouvoir de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés.
2. Assurer la gestion municipale et l'aménagement public en privilégiant la création d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie.
3. Continuer à offrir à sa population des services, des installations ou des événements accessibles à tous et qui favorisent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation.
4. Favoriser et faciliter, dans les installations municipales et sur le territoire, l'accès à des aliments sains.

3.4 Information et communication

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Faire connaître aux familles et aux aînés les ressources présentes sur le territoire.

Plusieurs problèmes que vivent les familles et les aînés pourraient être résolus par des services déjà présents dans la communauté. Donc, dans plusieurs cas, le problème se situe avant tout au niveau de la méconnaissance des ressources.

Il s'agit de mieux informer la population en diversifiant les moyens de communication et en utilisant mieux les ressources déjà existantes.

FORCES EN PLACE :

- Nouveau site Web de la Ville de Rouyn-Noranda
- Infolettres de la Ville de Rouyn-Noranda
- Bottin Web des organismes communautaires sur le site de la Ville de Rouyn-Noranda
- Bottin des ressources communautaires par l'Agence de santé et des services sociaux
- Bulletins municipaux et journaux communautaires
- Communiqués de presse et avis municipaux
- Points d'accès Internet sans fil gratuits offerts dans différents lieux du centre-ville de Rouyn-Noranda, ainsi que dans chacun des quartiers ruraux, en partenariat avec le Réseau Biblio Abitibi-Témiscamingue
- Étude de couverture Internet haute vitesse en milieu rural

OBJECTIF SPÉCIFIQUE :

- S'assurer que les familles et les aînés puissent trouver l'information dont ils ont besoin

La Ville de Rouyn-Noranda s'engage à

1. Communiquer davantage avec les familles et les aînés pour leur faire connaître les ressources et les services qui leur sont destinés.
2. Mieux utiliser les ressources déjà existantes.

Nathalie Toulouse | Photographe



4. Plan d'action

4. Plan d'action

Le plan d'action de la *Politique de la famille et des aînés* est présenté aux pages suivantes. Notons que cette planification est évolutive et qu'elle sera bonifiée tout au long des années d'application de la *Politique de la famille et des aînés*.

En effet, lors de la mise en œuvre et du suivi de ce plan d'action par le comité permanent sur la famille et les aînés, la Ville s'assurera :

- d'actualiser le plan d'action durant sa période active;
- d'apprécier annuellement les initiatives en cours;
- de composer avec les difficultés et obstacles rencontrés;
- de s'assurer du cheminement des actions.

Bref, de garder vivante cette politique et son plan d'action.

En outre, la Ville encourage la mise en commun de toutes les énergies et de toutes les équipes de soutien capables de contribuer au mieux-être des familles et des aînés : travaux publics et services techniques, administratifs, aménagement du territoire, animation en loisir et espaces verts, culture, communautaires et de proximité, communications, sécurité incendie et Rouyn-Noranda, ville et villages en santé.



Nathalie Touboussi | Photographie

4.1 SERVICES ET QUALITÉ DE VIE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Soutenir le lien entre la famille, les aînés et la municipalité au moyen de ses services dans le but de créer un milieu de vie qui leur soit toujours favorable.

a]

a] Ensemble des services municipaux de la Ville de Rouyn-Noranda

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Poursuivre le développement d'une approche qui tienne compte des besoins des familles et des aînés lors de la planification et de l'offre de service tant pour les élus et les administrateurs que pour l'ensemble du personnel de la Ville de Rouyn-Noranda.
2. Soutenir l'action du comité permanent sur la famille et les aînés afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la nouvelle Politique de la famille et des aînés et de son plan d'action.

Objectifs spécifiques	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Aînés	Inter.		
Poursuivre l'approche « famille » amorcée avec la première politique municipale	Actualiser la composition du comité permanent en s'assurant de la présence d'au moins un membre aîné Adapter l'appellation du comité permanent		x		Division des services communautaires et de proximité	Table d'action intersectorielle personnes âgées
Intégrer l'approche « Municipalité amie des aînés » qui vise à permettre aux aînés de vieillir en demeurant actifs	Poursuivre l'action du comité permanent	x	x	x	Conseiller municipal responsable des questions familiales et du dossier des aînés	Centre de réadaptation La Maison
	Maintenir le programme de soutien financier pour l'achat de couches lavables Promouvoir le programme auprès des familles et des organismes concernés	x				
	Augmenter la sensibilisation auprès du personnel, des élus, et des administrateurs à l'importance d'une approche qui tienne compte des besoins des familles et des aînés dans la planification et la mise en œuvre des services Tenir en compte les besoins des aînés et des personnes présentant un handicap sensoriel dans le service à la clientèle Inciter les entreprises et les organisations à tenir en compte les besoins des aînés et des handicapés sensoriels dans le service à la clientèle	x	x	x	Service des ressources humaines	

4.1 SERVICES ET QUALITÉ DE VIE (suite)

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Soutenir le lien entre la famille, les aînés et la municipalité au moyen de ses services dans le but de créer un milieu de vie qui leur soit toujours favorable.

b]

b] Transport

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Recourir à l'expertise du comité permanent sur la famille et les aînés et des services municipaux concernés en vue de favoriser le transport collectif et actif des familles et des aînés.
2. Tenir compte des informations recueillies lors des consultations publiques (*Politique de la famille et des aînés*, plan d'urbanisme, etc.) en vue de mieux répondre aux besoins de transport collectif et actif des familles et des aînés et d'améliorer la sécurité et la cohabitation des transports.
3. Utiliser les informations recueillies par le comité de pilotage en vue de s'assurer que les voies publiques (rues, traverses piétonnières, trottoirs, pistes cyclables, etc.) soient sécuritaires, notamment en tenant compte des besoins des familles et des aînés.



Objectifs spécifiques	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Ainés	Inter.		
Mieux répondre aux besoins de transport collectif des familles et des aînés Promouvoir le transport collectif et actif des familles et des aînés	Bonifier l'offre du transport collectif. Explorer et faciliter les possibilités d'alternatives de transport collectif (ex. : covoiturage, « communauto », transport scolaire, transport adapté, etc.) en milieux urbain et rural Collaborer à une offre de transport collectif vers des sites de loisirs, de culture et de plein air (ex. : vers les festivals, les événements populaires, etc.)	x	x	x	Division des services communautaires et de proximité Division des travaux publics et services techniques	Autobus Maheux Transport adapté Transport rural Le Nomade
	Bonifier les mesures pour faciliter l'utilisation du transport collectif pour les familles et les aînés. Poursuivre l'offre d'incitatifs financiers pour les familles et les aînés Maintenir le déneigement prioritaire des points d'embarquement	x	x		Service des communications	
	Adapter le service de transport collectif aux besoins des aînés (ex. : dimension de l'affichage, arrêts d'autobus à proximité des résidences, etc.) Adapter davantage le service de transport collectif aux réalités des familles (ex. : concordance avec les heures de travail, de services de garde, d'école, trajets dans les deux sens, etc.)	x	x		Division de l'aménagement du territoire	
	Élaborer et distribuer un outil d'information adapté sur les services de transport collectif (ex. : adapter le guide horaire aux aînés, simplifier l'illustration des circuits, développer une application mobile, etc.)	x	x			
	Promouvoir le transport collectif et actif	x	x	x		
Favoriser la sécurité et la cohabitation des transports Réduire la dépendance à l'automobile	Améliorer la sécurité aux intersections. Dresser le portrait des intersections jugées dangereuses et apporter les correctifs nécessaires Prolonger la durée des feux de circulation pour piétons dans les endroits le nécessitant (enfants, aînés, poussettes, etc.) Revoir le fonctionnement de certaines intersections pour assurer la sécurité des cyclistes et des piétons en ajoutant des passages piétonniers et cyclables, des temps de traverse réservés suffisants; revoir la pertinence du virage à droite au feu rouge à certaines intersections, etc.	x	x		Division des services communautaires et de proximité Service de l'animation en loisir et espaces verts Division des travaux publics et services techniques	Sûreté du Québec
	Améliorer la sécurité des piétons. Maintenir le bon état des trottoirs (hauteur, crevasses, déneigement, etc.) Voir à l'amélioration de la sécurité des piétons dans les noyaux villageois Évaluer et améliorer l'éclairage des trottoirs, notamment près des parcs, des résidences pour aînés, etc. Ajouter des bancs de trottoir éclairés, notamment sur les trajets empruntés par les aînés	x	x		Service des communications Division de l'aménagement du territoire	
	Contribuer à la cohabitation sécuritaire des modes de transport. Augmenter le nombre d'espaces cyclables sur les voies publiques Augmenter le nombre de stationnements de vélos Améliorer et rendre sécuritaire les pistes cyclables	x	x			
	Sensibiliser la population à la sécurité et la cohabitation des transports. Mettre en place un code de civilité en transport Réaliser une campagne de sensibilisation	x	x	x		

4.1 SERVICES ET QUALITÉ DE VIE (suite)

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Soutenir le lien entre la famille, les aînés et la municipalité au moyen de ses services dans le but de créer un milieu de vie qui leur soit toujours favorable.



c] Logement

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Favoriser et encourager la construction de logements sur le territoire.
2. Améliorer les mesures incitatives et facilitantes pour la construction de logements locatifs et de résidences adaptées à proximité des pôles d'activité.
3. Soutenir les projets de logements sociaux déjà en place ou en développement, particulièrement les logements destinés aux familles et aux aînés.
4. Faire respecter le règlement municipal concernant la salubrité et la sécurité des logements.

Objectifs spécifiques	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Aînés	Inter.		
Assurer l'accès à un logement décent à un maximum de familles et d'aînés Densifier le centre-ville et les noyaux villageois pour favoriser l'accès aux services de proximité	Collaborer aux projets de développement domiciliaires par différentes mesures. Rechercher des promoteurs pour le développement de ressources d'hébergement Inciter les promoteurs à construire des logements accessibles aux familles et aux aînés Redévelopper certains espaces par des réaménagements et des reconversions, à proximité des pôles d'activités	x	x	x	Division de l'aménagement du territoire Direction générale	Office municipal d'habitation Promoteurs immobiliers
	Favoriser l'accès à des logements sociaux adaptés pour les familles et les aînés. Collaborer au développement d'une ressource d'hébergement pour des clientèles ayant des problèmes de santé mentale Mettre en place des ressources d'hébergement supplémentaires pour les familles à faible revenu S'assurer, à l'aide des règlements d'urbanisme, que les nouvelles résidences pour aînés soient implantées à proximité des pôles d'activité et bien intégrées au tissu urbain	x	x	x	Service des projets de développement et en urbanisme	
	Encourager les formules alternatives d'habitation (ex. : coopératives de logement, entreprises d'économie sociale, maisons intergénérationnelles, Éco-Village, etc.) Prévoir des incitatifs financiers pour assurer une diversité de logements dans les nouveaux développements entrepris par les promoteurs	x	x	x		

4.1 SERVICES ET QUALITÉ DE VIE (suite)

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Soutenir le lien entre la famille, les aînés et la municipalité au moyen de ses services dans le but de créer un milieu de vie qui leur soit toujours favorable.

d]

d] Aménagement public

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Recourir à l'expertise du comité permanent sur la famille et les aînés et des services municipaux concernés en vue d'adapter l'aménagement public aux besoins des familles et des aînés.
2. Tenir compte des informations recueillies lors des consultations publiques (*Politique de la famille et des aînés*, plan d'urbanisme, etc.) en vue d'adapter l'aménagement public aux besoins des familles et des aînés.

Objectif spécifique	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Aînés	Inter.		
Favoriser un aménagement public adapté aux besoins des familles et des aînés	Adapter l'aménagement aux besoins des familles et des aînés en favorisant une approche intergénérationnelle. Encourager les entreprises à réserver des stationnements pour les familles et les aînés Augmenter le nombre d'aires de repos agréables avec bancs et espaces verts Augmenter le nombre de sentiers piétonniers, de bancs publics, de toilettes publiques, etc. Augmenter le nombre de parcs intergénérationnels Ajouter des exercices dans différents lieux fréquentés par les familles et les aînés	x	x	x	Division de l'aménagement du territoire Division des travaux publics et services techniques	Centre de réadaptation La Maison
	Densifier le centre-ville pour s'assurer de garder des commerces de proximité au centre-ville Densifier les noyaux villageois pour s'assurer de préserver les services de proximité des quartiers	x	x	x	Divisions des services communautaires et de proximité	
	Améliorer l'accessibilité aux services, aux activités et aux ressources pour les familles et les aînés. Inciter les responsables de lieux publics à adapter leur environnement aux besoins des familles et des aînés Adapter les lieux municipaux et les parcs pour les personnes à mobilité réduite et handicapées sensorielles	x	x	x	Service des projets de développement et en urbanisme	
	Favoriser le développement de résidences près des commerces de proximité	x	x	x	Service de l'animation en loisir et espaces verts	
	Maintenir et rendre accessibles les infrastructures existantes, notamment dans les quartiers ruraux Aménager de nouvelles infrastructures, notamment dans les quartiers ruraux (ex. : parcs et cours d'écoles, glissades, parc de rouli-roulant, etc.) et les promouvoir.	x	x	x	Service des communications	

4.1 SERVICES ET QUALITÉ DE VIE (suite)

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Soutenir le lien entre la famille, les aînés et la municipalité au moyen de ses services dans le but de créer un milieu de vie qui leur soit toujours favorable.

e]

e] Sécurité publique

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Recourir à l'expertise du comité permanent sur la famille et les aînés en vue d'améliorer la sécurité des familles et des aînés.
2. Tenir compte des informations recueillies lors des consultations publiques (*Politique de la famille et des aînés*, plan d'urbanisme, etc.) en vue d'améliorer la sécurité des familles et des aînés.
3. Agir conjointement avec les différents partenaires pour améliorer la sécurité des familles et des aînés.

Objectif spécifique	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Aînés	Inter.		
Contribuer à la sécurité des familles et des aînés	Dresser le portrait des rues résidentielles et commerciales où la vitesse devrait être réduite Mettre en œuvre la réduction de la vitesse dans ces rues par différentes mesures	x	x		Division des services communautaires et de proximité	Commission scolaire de Rouyn-Noranda
	Assurer la sécurité des parcs et des terrains sportifs (localisation, éclairage, surveillance, etc.)	x	x	x	Service des communications	Transport scolaire Rouyn-Noranda
	Maintenir la sécurité des écoliers : Évaluer la signalisation près des écoles (vitesse réduite, zones de stationnement pour embarquement-débarquement des enfants, etc.) S'assurer du déneigement rapide dans les zones scolaires Sensibiliser les citoyens, notamment les parents, à la sécurité du transport dans les zones scolaires	x			Division des travaux publics et services techniques	Sûreté du Québec Rouyn-Noranda, ville et villages en santé
	Encourager l'approche communautaire de la Sûreté du Québec	x	x			Ministère des Transports du Québec
	Mieux faire connaître le plan de situation d'urgence aux citoyens	x	x			

4.1 SERVICES ET QUALITÉ DE VIE (suite)

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Soutenir le lien entre la famille, les aînés et la municipalité au moyen de ses services dans le but de créer un milieu de vie qui leur soit toujours favorable.



f] Sports, loisirs et culture

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Faciliter l'accès aux activités de loisirs, sportives et culturelles pour les familles et les aînés.
2. S'assurer dans l'application de la Politique culturelle municipale et de la Politique municipale en activité physique, sport et plein air, que la Ville tienne compte du besoin d'accessibilité physique et économique des familles et des aînés.
3. Favoriser le caractère intergénérationnel des services culturels, sportifs et de loisir offerts par la municipalité et ses partenaires.

Objectifs spécifiques	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Aînés	Inter.		
Faciliter l'accessibilité physique et économique aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour les familles et les aînés	Favoriser l'accessibilité financière des familles et des aînés. Établir les possibilités d'offrir des activités à bas tarif pour les familles à plus faible revenu ainsi que pour les familles nombreuses Contribuer à la tenue d'activités gratuites et les promouvoir Soutenir l'organisation d'une programmation d'activités gratuites dans le cadre de la Semaine québécoise des familles	x	x	x	Division des services communautaires et de proximité Service de l'animation en loisir et espaces verts	Organismes communautaires, sportifs et culturels Maison de la Famille de Rouyn-Noranda Bibliothèque municipale Réseau Biblio
	Assurer l'accessibilité des infrastructures. Assurer l'accessibilité des édifices publics et des sites aux personnes handicapées et aux aînés Maintenir l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs par le transport en commun Soutenir les activités sportives, culturelles et de loisirs en milieu rural	x	x	x		
Favoriser le caractère intergénérationnel des activités sportives, culturelles et de loisirs offertes sur le territoire	Poursuivre un aménagement intergénérationnel des espaces de loisirs. Développer des parcs intergénérationnels avec modules pour tous les groupes d'âge dans tous les quartiers Aménager des aires de repos dans les lieux fréquentés par les familles et les aînés	x	x	x		
	Augmenter les occasions de participation intergénérationnelle à des activités de sports, de loisirs et de culture	x	x	x		

4.2 VIE FAMILIALE ET PARTICIPATION SOCIALE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Favoriser l'inclusion et la participation active des familles et des aînés à la vie et au développement de la communauté.

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Favoriser l'inclusion et la participation sociales des familles et des aînés.
2. Favoriser une meilleure harmonie entre la vie familiale et la participation active à la vie de la communauté (travail, bénévolat, etc.)
3. Promouvoir la vie de famille et souligner la contribution des familles et des aînés à la vie de la communauté.
4. Travailler en partenariat avec les organismes qui offrent des services, des ressources et des activités aux familles et aux aînés.

Objectifs spécifiques	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Aînés	Inter.		
Faciliter l'intégration des familles et des aînés à la communauté	Soutenir les activités et fêtes populaires qui impliquent les familles et les aînés. Soutenir financièrement la programmation d'activités de la Semaine québécoise des familles Promouvoir davantage la Semaine québécoise des familles et la Fête des voisins Encourager le développement d'activités s'adressant aux adolescents et les promouvoir	x	x	x	Division des services communautaires et de proximité	La Mosaïque Bureau d'information touristique
	Valoriser et favoriser l'implication bénévole. Encourager le bénévolat à tous les âges Évaluer de nouvelles possibilités de reconnaissance du bénévolat	x	x	x	Service des ressources humaines	Table en ressources humaines
	Faciliter l'intégration des nouvelles familles. Élaborer et distribuer un outil d'accueil pour les familles nouvellement arrivées Organiser des activités d'accueil pour les familles nouvellement arrivées et les promouvoir	x	x	x	Service de l'animation en loisir et espaces verts	La Soupape L'Interlocal
Permettre aux familles de mieux vivre au quotidien la conciliation entre le travail et la vie personnelle	Donner une suite à la campagne de sensibilisation à la conciliation travail-famille faite en 2012	x	x		Conseil municipal	Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
	Parrainer le Prix Extra conciliation travail-famille	x			Ensemble des services municipaux	
	Appuyer, au besoin, les démarches et les revendications des partenaires concernant les services de garde et le soutien aux aidants naturels	x	x	x		

4.3 SAINES HABITUDES DE VIE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Promouvoir l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés.

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Encourager et promouvoir de saines habitudes de vie auprès des familles et des aînés.
2. Assurer la gestion municipale et l'aménagement public en privilégiant la création d'un environnement favorable aux saines habitudes de vie.
3. Continuer à offrir à sa population des services, des installations ou des événements accessibles à tous et qui favorisent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation.
4. Favoriser et faciliter, dans les installations municipales et sur le territoire, l'accès à des aliments sains.

Objectifs spécifiques	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Aînés	Inter.		
Favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie par les familles et par les aînés Favoriser le vieillissement actif des aînés	Promouvoir l'adhésion de la municipalité à la Déclaration d'engagement pour les saines habitudes de vie	x	x	x	Service des arénas	Marché public
	Continuer à encourager la population à participer à diverses activités de mobilisation individuelle Organiser des événements spéciaux entourant la pratique régulière de l'activité physique (Plaisirs d'hivers, Journée nationale du Sport et de l'Activité physique, Défi Santé 5/30, etc.) Participer à une campagne pour encourager la marche vers l'école	x	x	x	Division des services communautaires et de proximité	Filons Jeunesse Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda
	Promouvoir, mettre en valeur et maximiser l'utilisation des sites et des installations Rendre l'accès gratuit aux infrastructures sportives pour certaines clientèles Organiser des journées portes ouvertes pour faire découvrir les infrastructures sportives	x	x	x	Service de l'animation en loisir et espaces verts	
	Favoriser l'accès à des aliments sains Offrir des aliments sains dans les arénas, les centres sportifs, les parcs, les édifices municipaux et lors d'événements organisés par la municipalité Maintenir le marchés public qui facilitent l'approvisionnement en produits locaux et de saison Se doter d'une politique alimentaire pour les établissements municipaux Encourager la création de jardins communautaires ou collectifs	x	x		Service des ressources humaines Service des communications	
	Faire connaître et mettre en valeur les actions mises de l'avant au regard des saines habitudes de vie dans la municipalité	x	x	x		

4.4 INFORMATION ET COMMUNICATION

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Faire connaître aux familles et aux aînés les ressources présentes sur le territoire.

ENGAGEMENTS MUNICIPAUX :

1. Communiquer davantage avec les familles et les aînés pour leur faire connaître les ressources et les services qui leur sont destinés.
2. Mieux utiliser les ressources déjà existantes.

Objectif spécifique	Actions possibles	Groupes concernés			Responsables	Collaborateurs éventuels
		Familles	Aînés	Inter.		
S'assurer que les familles et les aînés puissent trouver l'information dont ils ont besoin	Faire connaître davantage aux familles et aux aînés les services qui leur sont destinés : Mettre davantage à profit les bulletins municipaux, les présentoirs de la Ville et les bibliothèques Diversifier des moyens de communication	x	x		Service des communications	Rouyn-Noranda, ville et villages en santé
	Informar davantage les familles et les aînés sur les services existants et les points de services sur le territoire	x	x			
	Poursuivre les démarches pour faciliter l'accès à Internet haute vitesse en milieu rural Informar davantage la population des points d'accès Internet sans fil gratuit (ex. : Wi-Fi en zone urbaine, Réseau Biblio, etc.)	x	x			
	Faire connaître les outils d'information existants (ex. : bottin Web des organismes communautaires de Rouyn-Noranda, aux familles et aux aînés)	x	x			



Références

1. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), *Répertoire des municipalités*.
En ligne : www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/86042/
2. Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Profil des régions et des MRC*.
En ligne : www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_08/region_08_00.htm
3. Statistique Canada, Recensement 2011, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
4. Statistique Canada, recensement 2011, 2006
5. Statistique Canada, recensement 2011, 2001
6. Statistique Canada, Recensement 2011, Tableau 98-312XCB2011031.
7. Institut de la statistique du Québec, Portrait statistique de l'Abitibi-Témiscamingue
En ligne : www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/bulletins/08_Abitibi_Temiscamingue.pdf

